



Roybon, le 17 février 2015

M. Jean-Marie BRUN
660 Route du Vicat

38940 ROYBON

..... **Mairie**

38, rue de la Mairie
38940 ROYBON
Tel : 04.76.36.21.79
Fax : 04.76.36.27.48
E-mail : mairie@roybon.fr

LRAR n° 1A 091 981 2654 7

Objet : Résiliation de convention

Monsieur,

Par une convention en cours depuis le 6 mi 2004, la Commune de Roybon met à votre disposition gracieusement une partie de la parcelle cadastrée AZ 229, conformément au plan ci-joint.

Nous vous informons par la présente, que nous souhaitons mettre un terme à cette mise à disposition gratuite à compter du 6 mai 2015, conformément aux dispositions de l'article 2 de ladite convention.

Aussi, vous voudrez bien prendre vos dispositions pour retirer de ce terrain les éléments qui vous appartiennent avant cette date.

La seconde convention concernant une autre partie de la parcelle AZ 229, d'une durée de 15 ans, reste valide jusqu'au 6 mai 2019.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos cordiales salutations.

Le Maire



Serge PERRAUD,